

Discours de clôture du nouveau Président de l'ACCPUF

Dr Mohamed Achargui

Président du Conseil constitutionnel marocain

Honorables Mesdames et Messieurs les Présidents des Cours et Conseils constitutionnels,

Mesdames, Messieurs les juges et conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, avant tout propos, d'exprimer en votre nom, notre profonde gratitude à Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, pour Son Haut Patronage du 6^e Congrès de l'ACCPUF qui témoigne de l'intérêt que Sa Majesté accorde à la justice constitutionnelle en tant que pièce maîtresse de l'État de droit.

À cet effet je donne la parole à M. Tamba Camara, Président du Conseil constitutionnel du Mali, pour la lecture d'un télégramme de remerciement et gratitude adressé à Sa Majesté le Roi.

Mesdames et Messieurs,

Nous voici enfin au terme de nos travaux, après trois journées bien studieuses et très riches d'enseignements et d'informations.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous faire part de la fierté et de l'enthousiasme qui m'animent aujourd'hui pour m'avoir porté à la tête de cette éminente association pour les trois années à venir.

Mon émotion est d'autant plus grande, qu'au-delà du réel plaisir personnel que j'éprouve, je vois aussi dans cette charge un grand honneur pour mon pays.

Je partage cet honneur avec tous mes collègues membres de l'Association. En ce qui me concerne, je mesure tout le poids de la responsabilité qui m'échoit.

Il me revient en effet de faire en sorte que se poursuive la réalisation des nobles objectifs assignés à l'ACCPUF se traduisant par l'adoption des orientations issues du présent Congrès, ainsi que celles que nous adopterons consensuellement au cours de mon mandat.

Je ne doute pas que j'y parviendrai, car je sais pouvoir compter à la fois sur le Bureau de l'Association, sur ses membres et plus particulièrement sur mes prédécesseurs notamment M. Robert Dossou, à qui je voudrai rendre hommage pour le dévouement avec lequel il a dirigé notre Association durant le précédent mandat.

Les travaux de la troisième journée du Congrès, consacrés à la tenue de l'Assemblée générale ont été l'occasion d'adopter le plan d'action de l'Association pour la période 2012-2015. À ce propos, le Bureau de l'ACCPUF reste ouvert à toute proposition constructive qui permettra d'explorer de nouveaux horizons et qui s'engagera à fond sur de nouvelles pistes d'avenir de manière à répondre de façon toujours plus dynamique aux attentes des Cours constitutionnelles, membres de l'espace francophone.

Chers collègues,

Le thème que nous avons eu l'honneur de traiter « le citoyen et la justice constitutionnelle », se projette comme une opportunité pour mettre en lumière le rôle imparti aux juridictions constitutionnelles dans la protection des droits et libertés des citoyens, qui dans un contexte marqué par des changements scientifiques et sociopolitiques majeurs, incite le juge constitutionnel à faire preuve de plus de réactivité et d'anticipation afin de donner effet à ces grandes et souhaitables mutations que connaît la justice constitutionnelle dans le monde.

Le choix du thème du Congrès de Marrakech a été judicieux et actuel. Mais au-delà de son actualité, ce thème interpelle les juridictions constitutionnelles à rechercher et à trouver les voies efficaces d'une concertation permanente et rapide, puis d'une solidarité active, leur permettant de pouvoir continuer de jouer leur rôle en tant qu'organe régulateur et protecteur des droits fondamentaux.

Ce Congrès revêt une dimension internationale autant par la qualité des intervenants qui viennent d'horizons divers que par les regards croisés qui ont été portés sur les modalités et les procédures d'accès du citoyen au prétoire du juge dans différents contextes nationaux.

Ce rassemblement a été également un moment fort d'échanges, de réflexions communes, et de partage d'expériences autour des problématiques inhérentes

à la saisine citoyenne devant les juridictions constitutionnelles. Je ne doute pas que ces travaux seront hautement profitables à l'enracinement de la démocratie et à la consécration de l'État de droit auxquels contribuent nos institutions.

Je reste persuadé que l'avenir de la justice constitutionnelle ne se décrète pas mais se construit constamment. Le renforcement des échanges et la mutualisation des expériences au service de la promotion des valeurs universelles de démocratie et des droits de l'Homme entre les pays membres de nos instances constitutionnelles restent un enjeu de taille.

Mesdames et Messieurs,

Nous saisissons cette occasion pour adresser, une fois de plus, notre témoignage de reconnaissance à tous les pays membres de l'espace francophone. Votre participation massive aux travaux de ce Congrès confirme l'intérêt évident que nous portons tous à notre Association et constitue de ce fait un indicateur éloquent de sa vitalité.

Il convient aussi de faire part de notre reconnaissance à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour son soutien à cette manifestation, et de présenter nos remerciements à son Secrétaire général, Son Excellence M. Abdou Diouf qui a toujours manifesté son soutien à notre Association.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent également aux représentants des groupements régionaux et linguistiques et à la Commission de Venise, ainsi qu'à tous nos invités qui nous ont tous honoré de leur présence et ont enrichi le débat par leurs idées et expériences.

Je ne voudrais pas terminer sans faire une mention spéciale au Secrétariat générale de l'ACCPUF et au Secrétariat général du Conseil constitutionnel du Royaume qui ont fait preuve de professionnalisme durant la préparation de ce Congrès, ainsi qu'aux autorités marocaines qui n'ont ménagé aucun effort pour que l'organisation de ce Congrès soit une réussite.

Nous arrivons à la fin de nos travaux. Aussi, permettez-moi, au nom du Conseil constitutionnel du Royaume du Maroc et au mien propre, de vous souhaiter un bon retour dans vos pays, en espérant que vous garderez du Maroc le meilleur souvenir.

Je déclare ainsi clos les travaux du 6^e Congrès de l'Association des Cours et Conseils constitutionnels des pays ayant en partage l'usage du français.

Aussi dès à présent, j'invite les membres du Bureau élus à se réunir. Je vous remercie très sincèrement de votre attention.